

BUREAU EXÉCUTIF BE – PV DE LA RÉUNION N°5/2018

24 juillet 2018
Siège de la LANA

Présidence : Éric Raul

Présents (7) : Éric Fradin, Joël Jollit, Jean-Pierre Rouquier, Patrick Gaumondie, Jacqueline Dolosor, Françoise Jeante

Excusés (2) : Marilyn Georgel, Christian Charpentier

Invité : Frédéric Taillard CTS

Invités excusés (2) : Fabien Lambolez, Bernard Mossant

Début de la séance (18h) ; Fin de la séance (21h15)

1/ ADOPTION DU PV DE BE PRÉCÉDENT

Le compte rendu de la précédente réunion du Bureau Exécutif du 23 avril 2018 est adopté.

2/ VIE DE LA LIGUE

Le Président Éric Raul nous fait part de toutes ses activités depuis le dernier Comité Directeur du 26 mai 2018, avec notamment sa rencontre avec Martine Prévost (Présidente de la Commission Régionale Athlé Santé Loisir), le meeting national d'Angoulême, le meeting national de Poitiers, les Pré-régionaux Nord à Niort, ses rencontres avec les CTR/CTS de la Ligue, la Commission des Finances et du Budget de la FFA, le Comité Directeur de la FFA à l'INSEP du 22 juin 2018, les Championnats Régionaux Piste à Brive des 30 juin et 1^{er} juillet, Championnats d'Europe cadets à Győr (Hongrie) 5-7 juillet, Comité de pilotage de Zoom RH à la FFA à Paris le 11 juillet, la Direction Régionale Jeunesse et des Sports (CNDS) à Bruges le 12 juillet, la Coupe de France des Ligues Minimales à Niort les 14-15 juillet, les Championnats de France Jeunes à Évry Bondoufle 20-21 juillet. La Ligue a par ailleurs été représentée par les membres du Bureau Exécutif et du Comité Directeur.

Éric Raul indique combien il est important que la Ligue soit représentée sur les compétitions (stade, hors stade, loisirs...) et les réunions importantes, et demande que l'on mette à l'ordre du jour du prochain comité directeur la question de la représentation de la LANA sur les compétitions nationales, régionales et meetings nationaux qui se déroulent sur le territoire de la Ligue.

Le Président nous informe de la fermeture du CNDS au 31 décembre 2018, sous sa forme actuelle, ayant participé à une réunion en sa qualité de Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine.

Le CNDS serait remplacé à partir de 2019 par un GIP (État, Région, Entreprises et Mouvement Sportif) mais ses attributions ne sont pas encore clairement définies. Cette réforme du financement du Sport est à rapprocher de la Nouvelle Gouvernance du Sport qui est actuellement à l'étude et qui va concerner tous les sports.

3/ SITUATION BUDGÉTAIRE ET TRÉSORERIE (FFA)

Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, nous commente le tableau envoyé le 13 juillet 2018 sur la situation budgétaire et sa réalisation au 30 juin 2018.

Ces documents sont basés sur ceux publiés par la FFA, suivant en cela tous les documents de la LANA.

L'objectif du suivi budgétaire est de permettre à chaque Commission Régionale de définir un budget (au 4^{ème} trimestre, pour l'année suivante) permettant aux Président(e)s des Commissions Régionales de mettre en œuvre les actions définies par l'Assemblée Générale avec l'adoption du budget général de la Ligue.

Il en ressort une maîtrise des dépenses courantes et un fléchissement des financements publics ; le résultat financier de l'exercice devrait ressortir négatif, comme prévu par le budget, et couvert par un prélèvement sur fonds propres de la Ligue.

Éric Raul, Président, rappelle que la Ligue doit mettre en place une recherche de financements privés, avec notamment des partenariats, et que cela sera une des missions de la nouvelle organisation.

Le Président nous informe qu'une avance de trésorerie sur licence de 150 000 euros a été faite par la Ligue à la FFA, à valoir



sur l'encaissement des licences au 1^{er} septembre 2018, afin de faire face à une insuffisance de fonds de roulement liés aux résultats des années antérieures de la FFA. Cette situation devrait trouver une évolution favorable avec les résultats à venir. Il s'agit de marquer la solidarité de la Ligue avec la FFA.

4/ RESSOURCES HUMAINES : ZOOM RH ET RECRUTEMENT

Éric Raul, Président, indique avoir participé le 11 juillet à la FFA à la réunion du Comité de Pilotage du dispositif Zoom RH, et à la présentation des premières conclusions sur l'ensemble des Ligues soumises à l'étude. Parmi celles-ci, il semble qu'une nouvelle inflexion soit nécessaire en direction du soutien et de l'accompagnement sportif des Clubs, d'une part, et, vers la mise en place de ressources propres des Ligues, d'autre part.

Frédéric Taillard (CTS) regrette que lors de la visite du cabinet Alter Conseil, dans le cadre du dispositif Zoom RH, les CTR/CTS n'aient pas été conviés.

Éric Raul indique que ce n'est pas la Ligue qui a organisé les réunions avec les élus, ou les salariés, qui se sont tenues uniquement à Talence. Ainsi certains salariés de Poitiers ou Limoges n'ont pu se déplacer.

La DTN informera l'ensemble des CTS des conclusions de l'étude lors de leur prochain séminaire d'octobre 2018.

La LANA n'est pas encore destinataire du compte-rendu final de l'étude.

Nouvelle organisation Ligue

Éric Raul rappelle que la fusion des 3 ligues a été faite au 1^{er} janvier 2017 en conservant l'intégralité des contrats de travail de tous les salariés (10), répartis sur les 3 sites de Talence, Limoges, Poitiers. Il est apparu notamment que la nouvelle ligue n'était pas dotée d'un poste de direction générale. Par ailleurs la diminution des fonds publics nécessite une recherche active de ressources propres et de partenariat. La Ligue doit professionnaliser son fonctionnement.

Il a été décidé de proposer une nouvelle organisation interne de la Ligue avec la mise en place d'un poste de Direction ; présentation et validation de la fiche de poste du futur Directeur (trice) Général(e) de la LANA.

Un appel à candidature sera diffusé largement et publié, pour prise de fonction au 1/01/2019, au plus tard.

La Ligue doit décliner régionalement le Projet de Performance Fédéral (PPF) et le Plan de Développement.

Parmi les nouveaux ajustements internes, il a été évoqué la nécessité d'améliorer l'organisation et le fonctionnement des différents stages, championnats (stade, indoor, hors stade...), déplacements, en cohérence avec les ressources humaines et matérielles disponibles, en lien notamment avec Commission Sportive et d'Organisation.

Cette fonction sera probablement pourvue après la réorganisation de la LANA, en septembre 2018.

5/ SÉMINAIRE

Éric Raul rappelle qu'il avait été souhaité d'envisager une rencontre (séminaire, 48 h) entre les élus, les salariés, les CTS/CTR de la Ligue.

Après le sondage effectué sur Doodle, 36 réponses sont parvenues. Il ressort des résultats du sondage, et des échanges, que ce "séminaire" devrait être organisé, mais dont il convient de définir précisément la date et le lieu (facile d'accès).

Les modalités pratiques (1 ou 2 jours) restent à définir assez rapidement afin de permettre la communication et l'organisation.

6/ SOIRÉE DES RÉCOMPENSES

Éric Raul rappelle qu'en 2017, la LANA avait organisé 3 soirées des récompenses pour les athlètes / entraîneurs / dirigeants (Talence, Poitiers, Limoges).

Après échanges, la Ligue organisera 2 soirées de remise de récompenses (Lana nord vendredi 23 novembre 2018 / Lana sud vendredi 7 décembre 2018) sur le modèle des années précédentes. Les réservations de salles sont en cours.

7/ QUESTIONS DIVERSES

Frédéric Taillard, CTS/CTR, Directeur de la Formation, demande à avoir un élu référent pour la formation des entraîneurs ; le Bureau Exécutif est favorable à cette demande qui sera portée à l'ordre du jour du prochain comité directeur.

Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, fait part de divers dysfonctionnements internes dans les validations des notes de frais, et se propose de faire un rappel aux différentes personnes concernées.

Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, fait part aux membres du BE que le recours à un Groupement d'Employeurs pour effectuer l'ensemble des formalités liées aux contrats de travail et des salaires des entraîneurs temporaires nécessite une concordance entre tous les sites de la Ligue.

Une demande de formation de longue durée (540 h) de la part de Véronique Dijoux, secrétaire comptable, a été déposée à la Ligue. La Ligue est favorable à ce que les salariés puissent bénéficier des dispositifs en matière de formation. Cependant la durée de la formation qui risque de perturber fortement le service, et le contenu de cette formation nécessitent de demander des précisions.

Éric Fradin
Secrétaire Général